

**SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE
TOURISME DJERBA**

Société Anonyme au Capital de 7.000.000 D.
Siège Social : Hôtel Aljazira Zone Touristique
Sidi Mahrez DJERBA
R .C : B 171541996
MF : 008132XPM000
Affiliation CNSS : 017733 – 79

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
Le Lundi 18 Mai 2020

Messieurs les actionnaires de la Société AL JAZIRA de Transport et de
Tourisme Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra
Le Lundi 18/05/2020 à 09h30 à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer
sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1) - Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice
clos le 31/12/2019.
- 2) - Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même
Exercice
- 3) - Approbation des comptes annuels relatifs au même exercice
- 4) - Affectation des résultats de l'exercice 2019
- 5) - Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs
- 6) - Quitus aux administrateurs
- 7) - Pouvoir en vue de formalités

Cette publication tient lieu de convocation individuelle à tous les actionnaires.

P/Le Conseil d'Administration

SOCIETE ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME
Société Anonyme au capital de 7.000.000 D.
Siège social : HOTEL AL JAZIRA - plage Sidi Mahrez - DJERBA

PROJET DE RESOLUTIONS AGO DU 18/05/2020

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2019 et du rapport général du Commissaire aux comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, en approuve le contenu.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Quatrième Résolution

1- L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 de la société, se traduisant par un bénéfice net de **742 126,497** dinars comme suit :

Bénéfice net 2019	742 126,497
Reste sur report à nouveau 2013 et antérieurs	1 728 500,364
Report à nouveau 2018	<u>1 659 218,612</u>
Total	<u>4 129 845,473</u>
Reports à nouveau 2013 et antérieurs	1 728 500,364
Reports à nouveau 2019	<u>2 401 345,109</u>
1 ^{er} reliquat	4 129 845,473
Total reports	<u>4 129 845,473</u>
2 ^{ème} reliquat	0,000

2- L'assemblée générale décide le transfert au compte de réserve facultative d'une partie de « la réserve pour réinvestissement exonéré » devenue disponible en 2019 pour un montant de 39 122,738 D, et ce après une période de blocage de 5 ans.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution

L'Assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2019 à

...

Sixième Résolution

L'assemblée générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à